

POSTULER EN REP+



Ne restez pas seuls !

Grâce à un espace adhérent remanié, vous pourrez accéder à des informations qui vous sont réservées et prendre rendez-vous en ligne pour des conseils personnalisés !

Rendez-vous donc sur votre espace adhérent :
<https://adherent.snes.edu/Login/index.php>

Si vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à nous contacter via les adresses mails suivantes :

- pour les CPE :
cpe@toulouse.snes.edu
- pour les PsyEN 2d degré :
bennassar.garnier@wanadoo.fr
- pour les PsyEN 1er degré :
contacter le SNUipp de votre département
- pour tous les autres :
mutations@toulouse.snes.edu

Une bonification conditionnée

Une bonification est attribuée sur les 5 collèges classés REP+ de Toulouse à la condition que ces vœux ne soient précédés d'aucun autre.

Cette bonification est aussi valable sur le vœu « tout type dans le département du 31 » si ces 5 établissements ont été placés en 1ers vœux.

Entre ces 1ers vœux exclusivement REP+ et le vœu département du 31, d'autres vœux non bonifiés peuvent être demandés.

Pour les collègues déjà dans l'académie de Toulouse, il suffit de se porter volontaire lorsque la question est posée au moment de la saisie des vœux.

Pour les entrants, attention ! Il faut se porter volontaire, envoyer un CV et le dernier rapport d'inspection pour avoir l'aval des IPR de la discipline.

Votre volontariat peut donc être refusé par les corps d'inspection. Lorsque vous en serez informé, vous pourrez en cas de refus, modifier vos vœux, avant le 26 Mai 2021.

Pour la classification des établissements en éducation prioritaire, voir sur le site: <https://toulouse.snes.edu>



SNES-FSU Toulouse
 31500 Toulouse
 Tél. : 05.61.34.38.51
 Mél. : s3tou@toulouse.snes.edu
 Métro François Verdier
 Permanences tous les après-midi de 14 à 17 heures
 Site académique : <https://toulouse.snes.edu>
 Facebook : <https://www.facebook.com/snestoulouse/>
 Twitter : https://twitter.com/SNES_Toulouse

